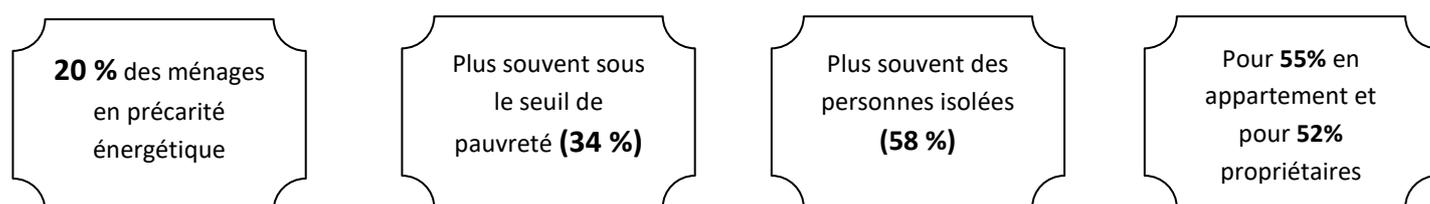


# Synthèse des enjeux de lutte contre la précarité énergétique

## Département du Haut-Rhin

Selon la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou conditions d'habitat »

### 1 ménage sur 4 exposé au risque de précarité énergétique, soit 62 800 ménages



L'étude réalisée par l'INSEE sur le Grand Est estime à 62 800 ménages le nombre de ménages exposés au risque de précarité énergétique dans le Haut-Rhin sur 559 100 en Grand Est (soit 11 %). Cette estimation s'appuie sur les revenus des ménages, leurs dépenses énergétiques ainsi que les caractéristiques des logements.

Le Grand Est ainsi que le Haut-Rhin se distinguent par une population en précarité énergétique majoritairement composée de ménages d'une personne alors que ce type de ménages ne représente qu'un tiers de la population générale. La représentativité des ménages propriétaires est 9 % inférieure pour les ménages vulnérables que pour l'ensemble de la population.

Le département du Haut-Rhin présente une part de ménages en logements individuels de 3 % inférieure à la moyenne régionale. La part des ménages en précarité énergétique en logement individuel est de 6 % inférieure au taux départemental.

Le département se distingue par un taux de ménages ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté de 4% inférieur au taux national. Ce taux est environ trois fois plus important pour les ménages en précarité énergétique.

	France - population totale	Grand Est - population totale	Grand Est - population en précarité énergétique	Haut-Rhin - population totale	Haut-Rhin - population en précarité énergétique
Part des ménages composés d'une personne	36 %	32 %	57 %	31%	58%
Part des ménages propriétaires	58 %	60 %	53 %	61%	52%
Part des ménages en logement individuel	56,5 %	57 %	54 %	51%	45 %
Part des ménages ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté	15 %	12,6 %	35 %	11%	34%

Sources : Insee, Filosofi 2015, Fideli 2015, recensement de la population 2013 ; SDES, enquête Phébus 2013, Pégase 2015.

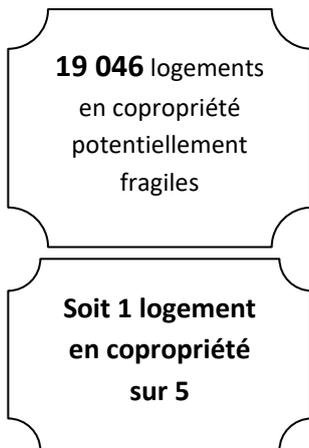
## 1 ménage sur 6 éligible aux aides de l'ANAH

Près d'un sixième des ménages du Haut-Rhin sont éligibles aux aides de l'ANAH, part inférieure de moitié à celle du Grand Est et qui représente plus de 54 000 ménages de propriétaires occupants modestes ou très modestes (évaluation réalisée en se basant sur les plafonds de revenus qui définissent l'éligibilité aux aides de l'ANAH).

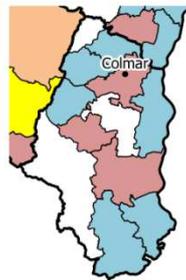
	PO très modestes	PO modestes	Part des ménages éligibles aux aides de l'ANAH
<b>Haut-Rhin</b>	30482	23775	16 %
<b>Grand Est</b>	282675	198698	20 %

Source : Filocom 2017.

## Un enjeu copropriété centré sur les grandes copropriétés d'après-guerre et les copropriétés récentes



### Type principal de fragilité des copropriétés par EPCI\*



Type principal de copropriété fragile ou en difficulté

- Grandes copropriétés d'après-guerre aux impayés >25%
- Grandes copropriétés d'après-guerre aux impayés entre 8 et 25%
- Petites copropriétés anciennes présentant des impayés
- Copropriétés récentes (post-1993) aux impayés >25%
- Copropriétés en impayés et à la période de construction inconnue

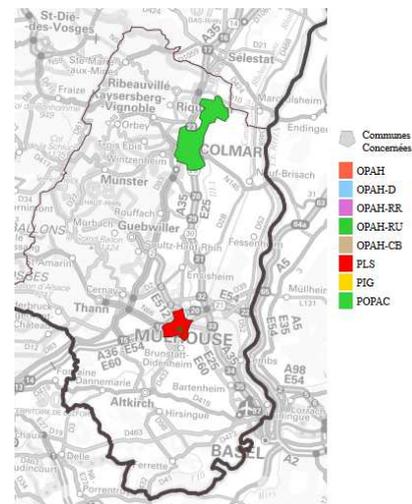
Source : Analyse du Registre des copropriétés (extraction au 08/01/2021) par la DREAL Grand Est.

\*Concerner les EPCI de plus de 100 logements en copropriétés fragiles ou, si moins de 100 logements, possédant un type sur-représenté.

## Des démarches territoriales qui prennent de l'essor avec l'arrivée des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain

### 6 programmes en cours en 2021 dont un PIG départemental

- OPAH Copro Mulhouse (2021-2026)
- OPAH RU Fonderie (2020-2024) sur Mulhouse
- Plan de sauvegarde Les Peupliers – Nations à Mulhouse (2021-2026)
- POPAC sur Colmar (2019-2022)
- PIG M2A Lutte contre la précarité énergétique (2018-2022)
- PIG Habiter Mieux 68 (2018 – 2023).



Carte des programmes hors PIG. Source : infocentre ANAH

## 2 démarches Action Cœur de Ville

- Colmar : 21 logements subventionnés sur la commune en 2020 (52 % avec Habiter Mieux et 48 % autonomie) et un total des engagements ANAH en 2020 qui s'élève à 606 497€.
- Guebwiller : 17 logements subventionnés sur la commune en 2020 (76 % avec Habiter Mieux ainsi que 35 % de part LHI-TD) et un total des engagements ANAH en 2020 qui s'élève à 252 665 €.

## 10 communes accompagnées par le programme Petites Villes de Demain

10 communes qui représentent 60 300 habitants dont la plus importante Thann avec 7 870 habitants :

Altkirch  
Dannemarie  
Kaysersberg Vignoble  
Masevaux-Niederbruck  
Munster

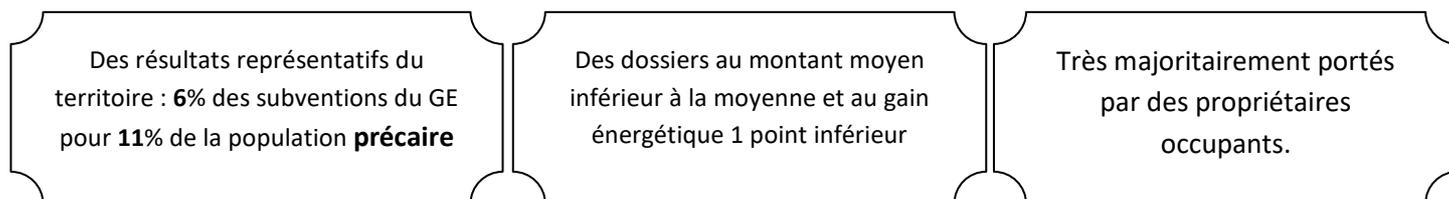
Neuf-Brisach  
Orbey  
Rouffach  
Sainte-Marie-aux-Mines  
Thann.



## Service d'accompagnement à la rénovation énergétique : plusieurs porteurs de projet couvrent le département

Tout le territoire est couvert après les AMI de décembre 2020 et mars 2021 :

### 6 % des subventions Habiter Mieux du Grand Est en 2020



En 2020, 441 logements rénovés avec Habiter Mieux :

- 414 Habiter Mieux Sérénité soit 6 % du Grand Est
- et 27 Habiter Mieux Agilité soit 3 % du Grand Est.

Les subventions versées en 2020 se sont élevées à hauteur de 4 311 319 € (6 % du Grand Est). Elles correspondent à des investissements en travaux éligibles s'élevant à 9 741 549 € (6 % du Grand Est).

Le montant moyen de travaux par logement s'élève à 23 530 € (la moyenne du Grand Est est de 26 194 € par dossier Habiter Mieux en 2020) et la subvention moyenne par logement à 9 750 € soit un reste à charge de 13 780 €.

Pour les dossiers HMS, le gain énergétique moyen est de 41 %, légèrement inférieur au gain énergétique moyen régional (42 %).

Les dossiers HMS ont été déposés pour 85 % par des propriétaires occupants modestes ou très modestes (60 %, 8 % PB et 32 % de syndicats de copropriétaires).

### Un dispositif Ma Prime Renov qui a trouvé sa place avec 8 % des dossiers du Grand Est

998 dossiers ont été engagés (8 % des dossiers du Grand Est) pour un montant total de subventions de 4 678 239 € qui correspondent à un montant total de travaux de 12 621 710 €.

Ces dossiers concernent à hauteur de 91 % des maisons individuelles (909 maisons individuelles et 89 appartements) pour lesquelles le taux moyen de subvention est de 38 %.

Le taux de subvention moyen est de 19 % pour les appartements.

### 1<sup>er</sup> semestre 2021 : le Haut-Rhin contribue à la dynamique régionale

Le 1<sup>er</sup> semestre 2021 est marqué par une nette hausse des dépôts de dossiers de dépôt HMS PO: une évolution de + 33 % entre le 1<sup>er</sup> semestre 2020 et le 1<sup>er</sup> semestre 2021 (au niveau Grand Est : + 20 %) soit 28 dépôts supplémentaires.

Au niveau des engagements HMS, le résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2021 est légèrement supérieur à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2020 avec 140 engagements qui représentent 11 % de l'objectif départemental annuel et 6 % des engagements du Grand Est. 2 dossiers ont obtenu la prime BBC et 63 dossiers la prime de sortie de passoire thermique.

Le Haut-Rhin a réalisé 10% des engagements de dossiers MPR pour le Grand Est soit 2623 dossiers.